

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

GREVE unitaire le jeudi 21 janvier !

- Archives - année 2010 / 2011 - Les actions - Actions modalités -



SNUipp-FSU 65



Le 21 janvier par une journée de grève, et la 30 par une manifestation à Paris, les enseignants sont appelés à se mobiliser pour les services publics et pour l'éducation. Le 1er janvier dernier, le président Nicolas Sarkozy a présenté ses vœux pour la France. Il a même parlé de « renouveau » selon un cap fixé pour l'année qui confirme entre autres le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, amenant la suppression de plus de 30000 postes au budget 2010, dont 16000 pour l'éducation nationale. Au total, ce sont plus de 100000 emplois publics qui ont été retirés depuis 2007. Les organisations syndicales formulent d'autres vœux pour les services publics et l'école. Elles ont décidé de les présenter tout au long du mois de janvier.

Le 21, les organisations Sgen-CFDT, FSU, CGT, SE UNSA, Solidaires appellent à une journée de grève et de manifestations de l'ensemble des fonctionnaires.

Le samedi 30, la FSU invite les enseignants à battre le pavé à Paris afin de « porter des propositions pour un système éducatif plus juste et plus égalitaire » et pour des créations de postes correspondant « aux besoins des services publics ».

Dans un récent sondage réalisé par l'Ifop pour le journal Les Échos, les fonctionnaires dénoncent ces orientations. À 80 %, ils dénoncent « l'accroissement de leur charge de travail quotidienne ». De fait, ils émettent des vœux qui seront présents lors des journées d'action de janvier. À 69 %, ils attendent une revalorisation de leur pouvoir d'achat. Ils sont 47 % encore à souhaiter une amélioration des services aux citoyens. À l'évidence, ces ambitions ne peuvent que rappeler l'urgence de « revenir sur les suppressions de postes, de créer les emplois nécessaires, de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire » comme le demandent les organisations syndicales. Les coupes budgétaires touchent aussi directement l'éducation. Côté salaires, les mesures de revalorisation financées par une partie des suppressions de postes et attendues pour fin janvier ne devraient concerner au mieux que 25 % des enseignants (voir ci-dessous). Parallèlement, la réduction de l'offre de l'enseignement, la diminution des moyens pour lutter contre l'échec scolaire, la dégradation des conditions de travail et d'enseignement vont à l'encontre des objectifs affichés par le gouvernement en matière de réussite de tous les jeunes. Exemple criant et point d'orgue de cette politique, « l'actuelle réforme de la formation des maîtres ». Par souci d'économie, le projet fait l'impasse sur l'alternance et l'accompagnement sur le terrain des futurs enseignants si utiles pourtant à l'acquisition des gestes et des savoirs professionnels. Pour les écoles maternelles et élémentaires, les dotations de postes sont en trompe-l'oeil. Du fait de la suppression des PE2, l'école perdra plus de 1000 postes alors que 5766 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine. Aucun moyen dans ces conditions de dégager du temps pour le travail en équipe, de mieux prendre en charge les élèves en difficultés avec plus de maîtres que de classes et avec des RASED. Aucun moyen qui traduise l'ambition budgétaire indispensable à la transformation de l'école pour la réussite de tous.

À l'heure où les premières mesures de carte scolaire vont se traduire concrètement, tous les enseignants sont appelés à adresser leurs vœux pour les services publics et pour l'école dans la grève du 21 janvier et la manifestation nationale du 30.

GREVE unitaire le jeudi 21 janvier !

50000 cartes de vœux pour l'école Des vœux pour l'école que l'on veut ! C'est l'objet de la carte encartée dans ce numéro de « Fenêtres sur cours ». Tout au long de ce mois de janvier, les enseignants sont invités à formuler leurs vœux pour une autre école, « pour que les élèves réussissent vraiment tous ». Les cartes seront récoltées dans les départements, notamment lors de la journée de grève du 21 janvier. Elles seront rassemblées ensuite lors de la manifestation nationale pour l'éducation le 30 janvier.

Objectif : Porter la voix de 50000 vœux d'enseignants pour une autre école.

Revalorisation : la panne Selon le scénario ministériel qui doit être finalisé fin janvier, près de 90000 enseignants des écoles pourraient être concernés par la revalorisation, soit un quart. Avec la suppression de l'année de PE2, l'entrée dans la carrière est différée d'un an. Les nouveaux masterisés pourraient toucher 211,50 euros mensuels supplémentaires que les débutants actuels. Puis en septembre 2011, les T2 34,60 euros mensuels en plus que les T2 actuels, les T3 entre 15 et 35 euros mensuels supplémentaires que les T3 actuels. Cette revalorisation pourrait toucher jusqu'aux recrutés au concours en 2004 mais ne devrait pas dépasser une augmentation mensuelle de 40 euros par rapport à ce que les enseignants actuels touchent au même échelon. Pour les autres, rien n'est envisagé pour l'heure... De nouvelles propositions ciblées, cette fois-ci sur la santé au travail, la formation professionnelle, les secondes carrières, les débouchés de fin de carrière sont au programme en 2010. Le ministre compte également revoir les critères d'avancement des enseignants en récompensant ceux dont « l'engagement et l'investissement auront été particulièrement importants ».

Pouvoir d'achat : vaches maigres Le recul du pouvoir d'achat est particulièrement évident parmi les fonctionnaires. Les syndicats mentionnent une baisse de plus de 7 % du pouvoir d'achat depuis 2000. Mais si le gouvernement conteste cette statistique, il ne peut que s'incliner devant l'INSEE, qui affirme qu'entre 2000 et 2005, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a reculé en moyenne de 0,1 % par an. Depuis, la baisse a continué, les augmentations de salaires ne suivant pas le cours de l'inflation.